

Nouvelles de février 2013

Compilé par Trudy Huskamp Peterson, présidente, HRWG

Cet article est le septième d'une série de brèves discussions sur les principes d'accès aux archives adoptés par le Conseil international des archives lors de son assemblée générale annuelle en août 2012.

6. Les institutions conservant des archives font en sorte que les victimes de crimes graves ressortissant du droit international ont accès aux archives qui fournissent les éléments de preuve nécessaires pour faire valoir les droits de l'homme et documenter leur violation, même si ces documents ne sont pas communicables au grand public.

Le Haut-Commissariat des droits de l'homme des Nations Unies, dans ses Principes révisés pour la protection et la promotion des droits de l'homme à travers la lutte active contre l'impunité (2005) déclare les droits des victimes et de leur famille à connaître la vérité sur les violations des droits de l'Homme. Les Principes mettent l'accent sur le rôle essentiel que joue l'accès aux archives dans la connaissance de la vérité, la détention des personnes responsables des violations des droits, la réclamation d'indemnisations, et la défense contre les accusations de violation des droits de l'Homme. Les principes indiquent que chaque personne a le droit de savoir si son nom apparaît dans les archives de l'Etat et, le cas échéant, de contester la validité de l'information en soumettant à l'institution d'archives une déclaration qui sera communiquée par les archivistes avec le dossier contenant le nom de la personne chaque fois que celui-ci est demandé aux fins de recherche.

Les institutions d'archives obtiennent et conservent les preuves nécessaires pour protéger les droits de l'homme et s'opposer à leur violation dans les cas où des crimes graves ressortissant du droit international ont été commis. Les personnes désirant consulter des archives pour des raisons concernant les droits de l'homme ont accès aux archives intéressant ces recherches, même si elles ne sont pas communicables au grand public. Le droit d'accès à des fins de défense des droits de l'homme s'applique aux archives publiques et, dans la mesure du possible, aux archives privées.

L'Ensemble de principes actualisé pour la protection et la promotion des droits de l'homme par la lutte contre l'impunité déclare clairement que l'État doit prendre des mesures spécifiques pour protéger le droit de savoir, dont l'un est que « l'État doit veiller à la préservation et à l'accès des

archives concernant les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire ». Cela est clairement relié au droit à l'information pour les archives et les droits de l'homme.

Le droit de savoir ce que l'Etat a fait est fondamental, mais ce droit n'est pas sans coûts. Le cas le plus célèbre du droit de savoir et du désespoir de savoir est celui de Vera Wollenberger, une femme est-allemande qui a demandé à voir le dossier gardé sur elle par la Stasi, la police secrète de l'ancienne République démocratique allemande. Elle a découvert que son mari donnait des informations sur elle. <http://www.nytimes.com/1992/04/12/magazine/east-germans-face-their-accusers.html>

Que l'État soit tenu de conserver des dossiers non gouvernementaux pour garantir ces droits est une question qui n'a pas encore été tranchée, mais le sens des responsabilités décrites dans l'*Ensemble de principes actualisé* suggère que si l'Etat sait que des dossiers gardés par des « mains » non gouvernementales font de la lumière sur des violations des droits de l'homme, il a également le devoir de les préserver.

Le *South African History Archive* (SAHA) a récemment publié *PAIA Unpacked*, un guide pour les avocats et les juristes qui utilisent la Promotion de la Loi d'accès à l'information nationale. La loi prévoit un droit d'accès à l'information à partir des documents des organismes privés (défini dans la Loi), qui « doit accorder l'accès du demandeur à un document si: le document est nécessaire pour l'exercice des droits ; le demandeur s'est conformé aux exigences procédurales de la Loi et l'accès n'a pas été refusé en vertu de l'un des motifs de refus ». Alors que le droit à l'accès aux documents d'un organisme privé est plus limité que le droit à l'accès aux documents d'un organisme public, le lien de l'accès à « l'exercice de tous les droits » relève carrément de l'intention à la fois des *Principes* de l'ONU et du Principe 6.

Le besoin d'accès est crucial tant pour les individus que pour les sociétés. Les personnes qui accèdent aux dossiers relatifs aux violations de leurs droits ou ceux de leurs proches peuvent vivre une expérience troublante, et les archivistes qui fournissent ce genre de services de référence pourraient trouver utile d'avoir une formation de base sur le traitement des situations où le soutien affectif est nécessaire. Aussi difficile que cela puisse être pour les personnes de regarder clairement un passé trouble, le coût pour la société de NE PAS regarder le passé collectif est encore plus grand. Comme les *Principes* des Nations unies le déclarent, les individus ont le droit de savoir, mais il y a un « devoir corollaire de mémoire, que l'Etat doit assumer, dans le but de se prémunir contre ces détournements de l'histoire qui ont pour nom révisionnisme et négationnisme; la connaissance de l'oppression qu'il a vécu fait partie d'un patrimoine national du peuple et en tant que tel doit être préservé ». Les archivistes ont le devoir d'assurer ces droits.

Nouvelles internationales.

Cour européenne des droits de l'homme/Pologne/Etats-Unis. La Cour européenne des droits de l'homme a décidé de déclassifier et de publier des documents qui lui sont soumis par la Pologne au sujet d'une "enquête sur les revendications d'un détenu de Guantanamo qui dit avoir été torturé dans une prison présumée secrète de la CIA en Pologne en 2002-2003", a signalé le *globalpost.com*.

<http://www.globalpost.com/dispatch/news/afp/130205/poland-concerned-over-release-black-site-papers>

L'Open Society Foundation a publié une étude connexe, « Mondialiser la torture: Détention secrète et restitution extraordinaire [défini comme le transfert sans processus légal d'un détenu à la garde d'un gouvernement étranger à des fins de détention et d'interrogatoire] de la CIA ». Le rapport indique que pas moins de 54 pays ont participé à des restitutions, comptant au moins 136 personnes qui auraient été soumises à ce traitement, « mais le nombre total demeurera inconnu tant que les Etats-Unis et ses partenaires n'auront pas rendu cette information accessible au public ». Une fois de plus, soulignant l'importance de la conservation des documents non-gouvernementaux, l'OSF souligne que le rapport est basé sur des « sources publiques crédibles et des informations fournies par des organisations réputées des droits de l'homme ».

<http://www.opensocietyfoundations.org/sites/default/files/globalizing-torture-20120205.pdf>

Nouvelles bilatérales et multilatérales.

Argentine/Iran. Le Sénat argentin a approuvé l'accord avec l'Iran pour mettre en place une «commission de vérité» internationale sur l'attentat contre le centre communautaire juif de Buenos Aires en 1994. Voir les nouvelles HRWG de 2013-01 pour des informations générales.

<http://www.reuters.com/article/2013/02/22/us-iran-argentina-bombing-idUSBRE91L02Y20130222>

Australie/Israël. Un citoyen israélo-australien connu comme "prisonnier X" a été arrêté en février 2010 et secrètement détenu à l'isolement en Israël, où il est mort dans sa cellule de prison en décembre 2010. Après qu'un journaliste australien eut révélé l'affaire en février 2013, Israël a publié 8 des 28 pages de l'enquête du gouvernement sur la mort. Selon le *New York Times*, la juge qui a mené l'enquête a déclaré qu'elle avait examiné les photographies de police, les dossiers administratifs et médicaux sur le détenu, un journal d'appels téléphoniques qu'il avait faits, les images vidéo des caméras de sécurité, et des témoignages tirés de dizaines de personnes, membres de la famille et de l'administration pénitentiaire.

http://www.nytimes.com/2013/02/20/world/middleeast/israel-releases-part-of-report-on-prisoner-xs-death.html?_r=0 Parmi les centaines d'articles publiés sur l'histoire, voir celui publié par un journaliste qui voulait annoncer l'information en juin 2010 à

<http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2013/02/prisoner-x-israel-mossad-gag-order.html>

Biélorussie/Russie/Ukraine. Le 8 décembre 1991, Boris Eltsine en Russie, le président ukrainien Leonid Kravtchouk et le président biélorusse Stanislav Chouchkevitch ont signé un accord confirmant que l'Union soviétique cessait d'exister et créant la Communauté des États indépendants à sa place. Les trois gouvernements détiennent des copies certifiées conformes, mais l'original a disparu.

<http://news.yahoo.com/back-ussr-key-soviet-document-missing-114202732.html>

Bulgarie/Israël/Liban. Les responsables bulgares ont annoncé que par l'examen des passeports et des permis de conduire falsifiés qui appartenaient à des suspects dans l'attentat contre un bus en Bulgarie ayant tué cinq touristes israéliens, le chauffeur de bus et le poseur de bombe, et en

utilisant le système de base de données de l'Union Européenne sur les bombes , hébergé par Europol, ils ont conclu que les auteurs des attentats étaient des membres du Hezbollah, le groupe militant chiite et le mouvement politique fondé au Liban.

<https://www.europol.europa.eu/content/europol-supports-investigation-terrorist-attack-burgas-airport-bulgaria>

Chad/Sénégal. Le procès de Hissène Habré, l'ancien dictateur du Tchad, a commencé à Dakar, au Sénégal. <http://thinkafricapress.com/chad/trial-hissene-habre-turning-point-justice-africa>; <https://hrdag.org/chad/> D'abondantes preuves documentaires ont été mises à disposition pour utilisation dans le procès; voir, par exemple, le travail sur le Tchad publié par le Groupe d'analyse des données des droits de l'homme <https://hrdag.org/chad/> . Se référer à HRWG 2012-07 pour les premières nouvelles.

Chine/Japon/Philippines/Taiwan/Vietnam. Les litiges sur la propriété des îles du Pacifique touchent un certain nombre de pays asiatiques (voir, par exemple, l'affaire Chine/Philippines dans les Nouvelles HRWG 2013-01). Bien que la plupart des îles ne soient pas habitées, d'autres le sont, et laissent la citoyenneté des habitants dans le doute. Dans un article de synthèse éclairant, le *Washington Post* a souligné que la Chine utilise son « arsenal d'archives » pour étayer ses revendications sur les différentes îles, ajoutant que le ministère chinois des Affaires étrangères a « fermé l'accès à une grande partie de ses documents d'archives » pour une « mise à niveau du système ». http://articles.washingtonpost.com/2013-02-15/world/37108248_1_diaoyu-islands-china-and-japan-senkaku-islands

Chypre/Europe/Liban. Hossam Taleb Yaacoub est en procès à Chypre. Activiste reconnu du Hezbollah, il est chargé de gérer la surveillance pour déterminer dans quel endroit attaquer des touristes israéliens (techniquement, comploter pour commettre un crime). Quand il a été arrêté en juillet, a rapporté le *New York Times*, il avait "un petit carnet rouge avec les numéros d'immatriculation de deux bus transportant des Israéliens sur des lieux de vacances", - et deux semaines plus tard, un bus de touristes israéliens a explosé en Bulgarie (voir ci-dessus). <http://www.israelnationalnews.com/News/News.aspx/165482>

El Salvador/États-Unis. Comme indiqué dans les nouvelles HRWG 2013-01, le professeur Terry Karl a été témoin au procès de José Garcia, que les États-Unis cherchent à expulser pour avoir menti sur ses formulaires d'immigration. Le témoignage de Karl, qui s'est étendu sur trois jours, est basé sur des documents d'archives volumineux. Le *Center for Justice and Accountability* a posté des résumés du témoignage de Karl sur leur site web. <http://cja.org/article.php?list=type&type=465>

Israël/Palestine. *Unfree in Palestine [Non libre en Palestine]*, un nouveau livre écrit par un Palestinien vivant au Canada et un Juif britannique, retrace l'histoire de l'utilisation par Israël de documents (tels que des documents d'identité, recensements et registres de population) pour contrôler les Palestiniens « entre le Jourdain et la mer Méditerranée ». <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2013/02/palestinians-denationalized-israeli-census.html>

Israël/Russie/Ukraine. Le journal *Atlantic Monthly* rapporte le problème auquel sont confrontés les Israéliens d'origine russe quand ils ont besoin de prouver qu'ils sont juifs pour se marier en

Israël: « Les émigrants soviétiques avaient souvent eu l'interdiction de prendre la plupart de leurs documents d'état civil en dehors du pays, et avaient été forcés de remettre leurs certificats de naissance originaux en échange de copies officielles du gouvernement », qui ne sont pas approuvées par les autorités israéliennes. Des agences de détectives font actuellement des recherches généalogiques en Russie et en Ukraine pour les futurs mariées et mariés israéliens, mais c'est une tâche qui est devenue plus difficile depuis 2006, lorsque « la Russie a adopté de nouvelles lois sévères pour protéger les données biographiques confidentielles des citoyens ». <http://www.theatlantic.com/international/print/2013/02/getting-married-in-israel-why-it-so-often-means-hiring-a-detective/273127/>

Liban/Syrie. *Al-Monitor Lebanon Pulse* a publié une histoire sur les conséquences persistantes de la frontière arbitraire tracée entre le Liban et la Syrie par voie d'accord entre la France et le Royaume-Uni en 1916 (l'accord Sykes-Picot). Aujourd'hui, environ 14 villages de Syrie abritent des maisons de chiïtes libanais, tandis que des membres du clan Hamadah au Liban ont encore des « documents prouvant leur propriété » sur de « vastes territoires » en Syrie. <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2013/02/hezbollah-shiites-syria.html>

Mexique/Etats-Unis. Le Bureau de Washington sur l'Amérique latine (WOLA) a publié un nouveau rapport sur les méthodes de sécurité et de migration le long de la frontière entre le sud du Texas et le Mexique. Ce rapport est le dernier d'une série d'études dans six lieux différents le long de la frontière américano-mexicaine, permettant à WOLA de comparer les changements dans la région depuis 2011. Le *Washington Post*, citant l'étude WOLA, a noté que les Etats-Unis rapatrient désormais de plus en plus les Mexicains appréhendés qui ont franchi illégalement la frontière en les transportant "latéralement" au sud du Texas, puis en les forçant à repasser la frontière dans des régions du Mexique qui sont particulièrement violentes. <http://www.washingtonpost.com/blogs/worldviews/wp/2013/02/12/lateral-deportation-migrants-crossing-the-mexican-border-fear-a-trip-sideways/>

Pour le rapport de WOLA, voir :

http://www.wola.org/commentary/border_security_and_migration_a_report_from_south_texas

Nouvelles nationales.

Australie. Une brève enquête a été menée à l'automne 1989 sur des allégations de violence envers les enfants au John Oxley Youth Centre dans le Queensland. En février 1990, malgré les demandes de documents faites au gouvernement par des avocats pour une personne impliquée dans l'enquête, le secrétaire du Cabinet du Queensland a demandé l'approbation de l'archiviste de l'Etat du Queensland pour détruire les dossiers d'enquête. L'archiviste d'Etat a donné son approbation dans la journée, a rapporté le *Brisbane Times*, le Cabinet a approuvé dix jours plus tard, et les documents ont été détruits le 23 mars 1990. Maintenant, une enquête officielle est lancée sur le traitement de l'enquête précédente et la destruction des dossiers.

<http://www.brisbanetimes.com.au/queensland/heiner-documents-destroyed-for-greater-good-exminister-says-20130218-2emun.html>; <http://www.childprotectioninquiry.qld.gov.au/>

Bangladesh. Abdul Quader Mollah a été reconnu coupable d'assassinat, viol, torture et incendie pendant la guerre du Bangladesh pour rompre avec le Pakistan, et a été condamné à la prison à

vie. Comme *The Guardian* l'a noté, les crimes de guerre en 1971 sont « prouvés par la découverte de charniers à travers le pays, de documents détaillant les opérations pakistanaises et les massacres, de listes de collaborateurs locaux importants, de rapports des journalistes, de photographies, de vidéos et, surtout, de témoignages oculaires racontés par survivants ». <http://www.guardian.co.uk/world/2013/feb/13/shahbag-protest-bangladesh-quader-mollah>. Se référer aux nouvelles HRWG 2012-01, 2012-05 et 2012-12.

Bosnie. *BIRN* a rapporté qu'une coalition de groupes de victimes a proposé une législation pour exiger du gouvernement qu'il « établisse le nombre exact de camps pénitentiaires et le nombre de détenus pendant le conflit 1992-1995, afin de mettre fin à la manipulation des statistiques à des fins politiques ». <http://www.balkaninsight.com/en/article/bosnian-victims-want-law-on-torture>

Canada. Deux grandes fuites de données ont été annoncées. Le service des Ressources humaines et Développement des compétences du Canada a perdu un disque dur portable contenant des «données sur les prêts du programme d'emprunt de 583 mille étudiants canadiens de 2000 à 2006», incluant les noms des élèves, numéros d'assurance sociale, date de naissance, coordonnées et le solde des prêts des emprunteurs. Les données de santé de 38 mille citoyens de la Colombie Britannique ont également été partagés "de manière inappropriée" avec un chercheur universitaire. <http://www.canadiansecuritymag.com/IT-Security/News/Feds-lose-personal-information-affecting-half-a-million-Canadians.html>
<http://www.securityweek.com/health-data-more-5-million-canadians-accessed-multiple-breach-incidents>

Human Rights Watch a publié un rapport sur « le maintien de l'ordre abusif et les échecs en matière de protection des femmes et des jeunes filles autochtones dans le Nord de la Colombie-Britannique ». La recherche comprenait des entrevues avec 50 femmes et jeunes filles autochtones et 37 entrevues avec les familles des femmes assassinées et portées disparues, des dirigeants autochtones, des assistants sociaux, et d'autres personnes dans 10 communautés. HRW a exhorté le gouvernement canadien à établir une commission nationale d'enquête sur les manquements qu'il a constatés dans le maintien de l'ordre ; les documents de ces entretiens seraient d'importantes sources pour une telle commission. http://www.huffingtonpost.com/2013/02/13/canada-mounties-abuse_n_2681117.html Le rapport de Human Rights Watch : <http://www.hrw.org/reports/2013/02/13/those-who-take-us-away-0>

Chili. Une vidéo enregistrée par des touristes qui visitaient Las Salinas, postée sur YouTube le 4 février 2013 a montré 27 marins chiliens scandant: « Je vais tuer les Argentins, je vais tirer sur les Boliviens, je vais couper la tête des Boliviens ». La marine chilienne a déclaré que les sanctions contre les marins « sera annoncée dans les 20 prochains jours », a signalé *Argentina Independent*. <http://www.argentinaindependent.com/tag/chile/> Voir aussi *Impunity Watch* <http://impunitywatch.com/chilean-marines-caught-on-tape-chanting-xenophobic-tunes/>

France. Suite à la publication d'un rapport par le Sénat français qui exhortait le gouvernement à redoubler d'efforts pour retrouver les propriétaires d'œuvres d'art confisquées par les nazis et maintenant en France, le gouvernement français « a mis en place un groupe d'historiens, d'archivistes, d'autorités responsables, d'archivistes et de conservateurs pour traquer activement

les familles » a rapporté *Bloomberg News*. Le rapport du Sénat a également appelé le gouvernement à « Réaliser un répertoire complet des archives relatives aux œuvres spoliées (Ministère des affaires étrangères, Archives nationales AJ38, musée du Louvre) et le rendre accessibles en ligne » <http://www.bloomberg.com/news/2013-02-18/nazi-looted-art-s-jewish-owners-sought-by-france-in-new-quest.html>; voir le rapport du Sénat sur : http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/amdcom/cult/4P_C_Bouchoux_oeuvres_spoliees_vJM_cor_CB.pdf

Guinée. Un nouveau rapport de *l'International Crisis Group* sur le «bourbier électoral» en Guinée souligne le problème de l'enregistrement électoral et du droit de vote. La Commission Electorale Nationale Indépendante (INEC) créée en septembre 2012 est "au point mort", a déclaré l'ICG ; il recommande que le président de l'INEC donne aux commissaires "tous les documents relatifs à l'organisation des élections dans le but de clarifier les modalités de révision de la liste électorale » et de « rouvrir les discussions sur les listes électorales en séance plénière de l'INEC ». http://www.crisisgroup.org/en/regions/africa/west-africa/guinea/199-guinea-a-way-out-of-the-election-quagmire.aspx?utm_source=guinea-report&utm_medium=1&utm_campaign=mremail

Inde. Dans un nouveau rapport concernant les abus sexuels sur les enfants en Inde, *Human Rights Watch* note que le gouvernement a parrainé une étude en 2007 qui, basée sur des entretiens avec 125'000 enfants dans 13 états de l'Inde, a révélé que 53 pour cent des enfants ont déclaré avoir été victimes d'abus sexuels de quelque sorte, mais seulement trois pour cent des cas ont été signalés à la police. Les documents de cette étude de grande envergure devraient être conservés dans les archives du gouvernement, alors que *Human Rights Watch* ne conserve que les documents de ses entretiens récents avec plus de 100 personnes. Parmi les remèdes que HRW propose, l'un est basé sur les documents: « Exiger l'enregistrement et le respect des normes spécifiées pour les établissements de soins s'occupant d'enfants avant leur ouverture. Mettre en place des sanctions pour les établissements qui négligent de s'inscrire ». Pour le rapport HRW, consulter <http://www.hrw.org/reports/2013/02/07/breaking-silence-0>

Iraq. Le gouvernement régional du Kurdistan fait pression sur le gouvernement central irakien pour qu'il rejoigne la Cour pénale internationale « afin de s'assurer que ce qui s'est passé sous le règne des régimes successifs en Irak avant 2003, quand le peuple kurde a été victime d'agressions et de nettoyage ethnique, ne se répète jamais », a rapporté *Al-Monitor Irak Pulse*. Toutefois, la CPI ne peut poursuivre un crime qui a eu lieu avant sa création en 2002, de sorte que les crimes de l'ère Saddam Hussein, pour laquelle des archives massives existent, ne peuvent pas être portés devant la CPI. <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2013/02/iraq-kurd-icc.html>

Irlande. Le gouvernement a publié un rapport de 1000 pages concluant qu'il y avait une « implication significative de l'État » dans l'incarcération des femmes et des jeunes filles dans un système d'asiles connus comme « les blanchisseries-Madeleine ». Le « Rapport du Comité Interministériel pour établir les faits de l'implication de l'Etat dans les blanchisseries-Madeleine », a déclaré que 10'012 femmes et jeunes filles ont été détenues dans ces « blanchisseries » de 1922 à 1996, mais ce chiffre exclut les deux grandes « blanchisseries » exploitées par les Sœurs de la Miséricorde, un ordre catholique, dont les archives étaient trop fragmentaires pour les inclure. Le chapitre 4 du rapport donne un exposé détaillé des archives qui ont été consultées, incluant les

archives des organismes publics, les institutions religieuses et les organisations non gouvernementales. Le chapitre 6 du rapport présente les plans de la Commission pour la gestion des archives de son travail. Le rapport est accessible sous :

<http://www.justice.ie/en/JELR/Pages/MagdalenRpt2013>

Italie. Prouvant que les mandats d'arrêt sont éternellement intéressants, le *Huffington Post* a signalé qu'un chercheur en Italie semble avoir trouvé le mandat d'arrêt original de 1513 de Niccolo Machiavel, le célèbre auteur de *Le Prince*.

http://www.huffingtonpost.com/2013/02/26/machiavelli-arrest-warrant_n_2765671.html?view=screen

La Cour suprême de cassation italienne a décidé à fin de janvier que le gouvernement doit indemniser les familles des 81 personnes tuées dans un accident d'avion tombé dans la mer au large de la Sicile en 1980. L'accident a conduit à « trois décennies de commissions d'enquête, commissions parlementaires, rapports d'experts innombrables, et une des plus longues enquêtes judiciaires dans l'histoire italienne récente », a écrit le *New York Times*. Bien que la Cour ait déclaré qu'il était « parfaitement » clair que l'avion a été abattu par un missile, les auteurs restent inconnus. Des demandes d'ordre juridique pour les documents relatifs à l'accident, appelées lettres de commission rogatoire, ont été envoyées en Belgique, France, Allemagne et États-Unis par les procureurs de Rome. <http://www.italymag.co.uk/italy/plane-crash/italy-s-supreme-court-rules-ustica-plane-struck-missile>

Kosovo. Le propriétaire d'une clinique médicale et son fils sont en procès, accusés de trafic d'êtres humains et d'exploitation illicite de reins ; les gens « pauvres de Turquie, Russie, Moldavie et Kazakhstan auraient été attirés à la clinique avec la fausse promesse qu'ils recevraient jusqu'à 15.000 euros pour leurs reins ». BIRN a indiqué qu'un expert en graphologie a déclaré que « la majorité des documents autorisant les opérations » ont été signés par le propriétaire. Il a comparé l'écriture sur les autorisations avec l'écriture sur un document que le propriétaire avait envoyé au ministère de la santé du Kosovo et a conclu qu'ils étaient de la même personne. <http://www.balkaninsight.com/en/article/medicus-owner-signatures-identified-in-warranties-for-victims>

Liban. Dans une affaire hautement politique, un ancien ministre libanais et un major général syrien sont en procès pour complot visant à commettre des actes terroristes, incluant le transport d'explosifs de Syrie au Liban pour assassiner des membres du parlement, des religieux et des hommes politiques. Le procureur militaire a soumis l'affaire aux tribunaux sur la base de l'examen de "documents audio-visuels" <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2013/02/samaha-mamlouk-indictment-lebanon.html>

Mali. Dans un immeuble de Tombouctou qui a été occupé par al-Qaïda au Maghreb islamique jusqu'à ce qu'ils aient été chassés en janvier, un journaliste de l'*Associated Press* a trouvé un document de neuf pages signé par le commandant en chef, évaluant l'opération d'Al-Qaïda au Mali et discutant de la façon rapide et stricte d'appliquer la loi islamique. Dans le document, le commandant exprime sa « consternation sur le fouettage des femmes et la destruction des monuments anciens de Tombouctou ». Le document est numéroté 33/234, un « système réservé aux communications internes d'Al-Qaïda », selon un chercheur français qui a authentifié la lettre.

http://hosted.ap.org/dynamic/stories/A/AF_MALI_AL_QAIDAS_SAHARA_PLAYBOOK?SITE=AP Des images du document original et une traduction anglaise du texte se trouvent sur : http://hosted.ap.org/specials/interactives/_international/_pdfs/al-qaida-manifesto.pdf

Mexique. Un jour après que *Human Rights Watch* ait publié un rapport documentant 249 "disparitions" de personnes au cours des six années à compter du 1er décembre 2006, le gouvernement a annoncé qu'il travaillera de concert avec le Comité international de la Croix-Rouge à la recherche de personnes disparues, qui selon lui, peut dénombrer plus de 27'000 personnes. Les détails de l'accord n'ont pas été rendus publics, mais le gouvernement a annoncé qu'il va mettre à jour sa liste de 27'523 personnes portées disparues et fera la collecte de l'ADN auprès des familles de disparus. Le rapport de HRW, documentant des cas comme exemples d'autres cas à plus grande échelle, a déclaré qu'il estime que dans 149 des 249 cas « des acteurs étatiques sont susceptibles d'avoir participé aux crimes », et fonde cette décision sur « une série de documents officiels tels que les rapports d'arrestation, registres de détention, plaintes déposées par les parents des victimes, dépositions des témoins, dossiers d'enquête, communiqués de presse par des fonctionnaires, *amparos* [documents juridiques déposés pour obliger le gouvernement à prendre des mesures] et rapports des commissions de droits du gouvernement », ainsi que le matériel recueilli de « familles des victimes, défenseurs locaux des droits humains et journalistes », incluant « des vidéos de surveillance de caméras de sécurité, des vidéos de témoins, des enregistrements audio des familles des victimes lors de réunions avec des fonctionnaires, des photographies d'enlèvements, et des plans de signaux émis par les téléphones portables ou des radios des victimes » et plus de 100 interviews. Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2012-01 et 2012-12. Le rapport HRW se trouve sur <http://www.hrw.org/news/2013/02/20/mexico-crisis-enforced-disappearances> Le rapport de l'*Associated Press* sur l'accord Mexique-CICR se trouve sur http://www.lcsun-news.com/ci_22638595/mexico-pledges-hunt-disappeared

Myanmar. Le Réseau des Avocats du Myanmar et Justice Trust, une ONG internationale, ont publié un rapport sur les violences perpétrées à la mine de cuivre de Letpadaung, une «joint-venture» de deux sociétés appartenant à l'armée chinoise et à l'armée du Myanmar. Les ONG rapportent que « les fonctionnaires du gouvernement local ont utilisé la contrainte et la fraude pour contraindre les villageois à signer des contrats » avec l'entreprise, recourant aux documents, même frauduleux, comme preuve. Dans le rapport, les preuves reposent sur des « témoignages oculaires, des interviews à l'hôpital avec les manifestants blessés, des documents juridiques, des photographies et des vidéos », qui doivent être conservés en toute sécurité par les ONG. <http://justice-trust.org/wp-content/uploads/Letpadaungreportforpublicrelease.pdf>

Corée du Nord. Digital Globe Analytics et le Comité pour les droits de l'homme en Corée du Nord ont publié un rapport basé sur l'imagerie satellitaire, « Camp n° 25, Corée du Nord ». En utilisant onze photographies satellites entre 2003 et 2013, ils retracent les changements dans le camp, qui, selon l'estimation du Comité, détient environ 5'000 prisonniers politiques dans l'extrême nord du pays. http://hrnk.org/uploads/pdfs/HRNK_Camp25_LR.pdf

Philippines. Le Président a promulgué la Loi sur la réparation et la reconnaissance des victimes de violations des droits humains de 2012. La loi couvre les violations des droits humains de la période de la loi martiale (1972-1986) du régime de Ferdinand Marcos. Dans le cadre de la

nouvelle loi, une commission des plaintes sera mise en place pour « prévoir de façon générale le processus de documenter légalement les abus subis par les victimes », produire une liste de victimes de la loi martiale et créer un musée et une bibliothèque/archives en l'honneur des victimes. <http://www.philstar.com/headlines/2013/02/25/912786/long-wait-ends-hr-victims>

Serbie. Une nouvelle exposition au Centre culturel de Belgrade "utilise des rayons X, des rapports médicaux, et des témoignages personnels afin de documenter le rôle de la violence dans la société serbe," a rapporté *Radio Free Europe Radio Liberty*.
<http://www.rferl.org/content/serbia-museum-of-violence/24896662.html>

Sri Lanka. Un cinéaste britannique a publié un nouveau documentaire qui comprend quatre photographies d'un garçon de 12 ans, deux le montrant vivant et deux montrant son cadavre avec cinq trous causés par des balles. L'enfant était le fils d'un chef des Tigres tamouls et, selon la BBC, le groupe des Journalistes pour la démocratie au Sri Lanka affirme que les photos ont été prises par la même caméra, le 19 mai 2009, « le dernier jour de la guerre amère de 26 ans des forces armées du Sri Lanka contre les Tigres » et le même jour que le père du garçon, un leader des Tigres, a été tué. La façon dont les images ont été obtenues n'est pas claire.
<http://www.bbc.co.uk/news/world-asia-21509656>; pour un article du cinéaste :
<http://www.independent.co.uk/voices/comment/this-is-proof-beyond-reasonable-doubt-of-the-execution-of-a-child--not-a-battlefield-death-8500298.html>; pour des informations sur le film :
<http://nofirezone.org/>

Afrique du Sud. Un chauffeur de taxi arrêté par la police pour une infraction de stationnement a été menotté à l'arrière d'une camionnette et traîné, il est décédé plus tard. Une vidéo de la scène, prise par un témoin sur un téléphone portable, a été envoyée au *Daily Sun* de Johannesburg, où elle a été téléchargée sur Facebook. Huit policiers ont été arrêtés pour le meurtre.
http://www.dailysun.co.za/sunnews_new_item.rbml?rssItemId=http%3A%2F%2Fwordpress.integrat.co.za%2Fdailysun%2F%3Fp%3D37549; <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-21627554>

Suisse. Dans la foulée de l'assassinat de trois femmes (décédées) et de deux hommes (qui ont été blessés) dans un village suisse, le Parlement suisse envisage un référendum sur la création d'un registre national des armes. Selon un article paru dans le *Washington Post*, les "26 cantons de la Suisse disposent de registres individuels, mais ils ne partagent pas leurs informations, ce qui rend le suivi plus difficile". Le débat sur l'inscription des armes rappelle des questions similaires aux États-Unis, au Canada, où le registre des armes d'épaule a été aboli, et en Allemagne où un registre vient d'être mis en œuvre (voir les Nouvelles HRWG de 2012-12 pour le débat américain, 2012-04, 2012-05, 2012-09, 2012-11 pour la controverse sur l'abolition au Canada, et 2013-01 sur le registre allemand).
<http://thewashingtonpostnie.newspaperdirect.com/epaper/viewer.aspx>

Turquie. Le journal argentin *La Nación* a publié un article sur "Les Arméniens secrets", les personnes d'origine arménienne, estimées à des centaines de milliers, qui continuent à vivre en Anatolie et à Istanbul sous de fausses identités. <http://www.al-monitor.com/pulse/culture/2013/02/turkey-secret-armenians.html#ixzz2LTYWm7>;
<http://www.lanacion.com.ar/1553055-huellas-de-los-armenios-secretos-de-turquia>

Royaume-Uni. Après une enquête publique de 31 mois sur les décès à la Mid Staffordshire NHS Foundation Trust, un rapport massif des résultats a été publié et annonce qu'au moins 400 et peut-être jusqu'à 1200 personnes sont mortes "inutilement". Le rapport s'est appuyé sur "plus d'un million de pages" de preuves. Une enquête plus poussée a commencé dans cinq autres trusts « qui comprend huit hôpitaux généraux de district », a rapporté *The Telegraph*.

<http://www.telegraph.co.uk/health/healthnews/9854030/3000-more-patients-have-died-needlessly-in-hospital.html>. Pour le rapport, voir

<http://www.guardian.co.uk/society/interactive/2013/feb/06/mid-staffordshire-nhs-foundation-trust-public-inquiry-executive-summary>

Etats-Unis. Le Ministère fédéral de la Santé et des Services sociaux a publié une nouvelle réglementation sur la mise en œuvre de la Health Insurance Portability and Accountability Act qui limite la protection des dossiers médicaux à 50 ans après le décès et donne des indications utiles sur la manière d'éditer les documents pour une utilisation avant cette date.

<http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/FR-2013-01-25/pdf/2013-01073.pdf>

Le Département fédéral des Anciens Combattants a annoncé qu'un examen de « toutes les tombes dans le système national des cimetières » a trouvé 15 ensembles de restes enterrés à de « faux endroits » et 800 autres problèmes. Certains de ces problèmes sont liés à la documentation; par exemple, la carte du Cimetière National Winchester, en Virginie, n'avait « pas été mise à jour depuis 1956, même si 10 pour cent de ses funérailles ont eu lieu depuis lors », rapporte le *Washington Post*. L'Administration a déclaré qu'elle travaille à faire en sorte que les cartes de tous les cimetières soient "mises à jour et exactes" ; elle a annoncé qu'elle allait créer un « nouveau système de comptabilité des sites de tombes ». http://articles.washingtonpost.com/2013-02-07/local/36970716_1_cemetery-system-grave-sites-burial-problems

Après un examen de "centaines de dossiers, incluant des poursuites et des documents de la Food and Drug Administration", plus des entrevues avec des "dizaines de représentants du gouvernement et de l'industrie", le *Washington Post* a constaté qu'il y avait « de sérieux problèmes dans trois des quinze » grandes pharmacies qui produisent des médicaments composés et "dominent l'industrie". Deux « faux pas » de ces entreprises ont été reliées à au moins six morts. http://articles.washingtonpost.com/2013-02-07/national/36970682_1_medications-for-individual-patients-massachusetts-pharmacy-meningitis-outbreak

Californie. Suite au scandale qui continue sur les abus sexuels commis par des prêtres, l'Archidiocèse de Californie s'est conformé à une ordonnance du tribunal et a publié 12 000 pages de documents internes à l'Eglise qui ont été expurgés, mais qui comprennent les noms de 24 autres hommes accusés d'abus, en plus des 236 noms précédemment rendus publics. La police de Los Angeles passe en revue ces documents pour déterminer si de nouvelles accusations criminelles doivent être déposées, et le district scolaire de Los Angeles, qui a engagé l'un des hommes après qu'il a quitté l'église, passe en revue ses dossiers afin de déterminer pourquoi il a été embauché. La communication des archives a été largement couverte par le *Los Angeles Times*; voir <http://latimesblogs.latimes.com/lanow/2013/02/lapd-launches-new-probe-of-priest-molestation-records-.html>; <http://www.latimes.com/news/local/priestabuse/>

Columbia. La police du District de Columbia a annoncé qu'elle a trouvé les archives pour « au moins 109 des 170 rapports d'agression sexuelle » que *Human Rights Watch* avait allégué ne pas figurer dans les dossiers de police et qui n'avaient jamais été étudiées (voir Nouvelles HRWG 2013-01 pour le contexte). La ville a engagé un cabinet d'avocats pour enquêter sur les allégations de HRW, a rapporté le *Washington Post*. http://articles.washingtonpost.com/2013-02-04/local/36744927_1_sexual-assault-police-files-197-page-report; <http://www.highbeam.com/doc/1P2-34200894.html>

La Cour supérieure du District de Columbia, reconnaissant « que l'ADN a souvent permis de blanchir des prévenus longtemps après leurs convictions », a décidé de commencer à conserver les archives des tribunaux de façon permanente plutôt que de les détruire après 10 ans. http://articles.washingtonpost.com/2013-02-13/local/37079875_1_informants-dna-tests-wrongful-convictions

Maryland. Un gynécologue s'est suicidé après avoir été accusé d'avoir subrepticement enregistré des vidéos et pris des photographies de beaucoup de ses patients; la police a saisi les preuves électroniques. <http://www.baltimoresun.com/news/maryland/crime/blog/bs-md-ci-hopkins-doctor-investigation-20130218,0,3650212.story>

Virginie. L'Assemblée générale de Virginie a adopté un projet de loi pour faciliter l'accès aux parents, tuteurs ou autres représentants légaux d'un enfant décédé, aux comptes en ligne du mineur dans les 30 jours suivant son décès. La loi a été motivée par l'expérience d'un couple qui n'a pas pu accéder au compte Facebook de leur fils après son suicide. http://www.washingtonpost.com/local/va-politics/virginia-general-assembly-approves-measure-easing-parental-access-to-facebook-accounts-of-deceased-child/2013/02/18/0c4c43a6-7a19-11e2-9a75-dab0201670da_story.html

Zimbabwe. La police du Zimbabwe a « mené des actions de répression contre les ONG et les groupes de défense des droits de l'homme, pillant les bureaux, confisquant les dossiers et arrêtant les employés », a indiqué *IRIN Afrique*. Le directeur exécutif des Droits de l'Homme du Zimbabwe et deux membres du personnel ont été arrêtés sous l'inculpation de « forger et fabriquer » de faux certificats d'inscription des électeurs ; ils ont été libérés sous caution. Les téléphones portables et les disques durs ont été confisqués au bureau du Zimbabwe Peace Project ; selon *Africa Review* la police avait un mandat pour saisir tout « matériel subversif, documents, gadgets et enregistrements ». <http://www.nonprofitquarterly.org/policysocial-context/21810-zimbabwe-ngos-facing-police-raids-for-subversive-material.html> <http://www.irinnews.org/Report/97549/Zimbabwe-police-ban-radios-crack-down-on-NGOs>

Publications, conférences.

Swisspeace a révisé et élargi sa bibliographie « Archives des droits de l'homme et du traitement du passé: une collection de ressources », avec des sections sur les publications (monographies et articles); documents des Nations Unies; manuels et directives; blogs et bulletins d'information ; logiciels, bases de données, services en ligne, et une sélection de sites Web.

http://archivesproject.swisspeace.ch/fileadmin/user_upload/archivesproject/Publications/MASTER_Resources_Archives_and_Dealing_with_the_Past_Jan13.pdf

Le programme préliminaire de la Conférence Internationale des Archives, Bibliothèques et Musées autochtones de 2013 est maintenant disponible à www.atalm.org. Elle aura lieu du 10 au 13 juin à Santa Ana Pueblo, au Nouveau Mexique, U.S.A.

L'Institut de développement des langues indiennes d'Amérique (AILDI) offre un cours, sur l'archivage des langues communautaires, conçu pour aider à la compréhension, la création et le maintien d'une archive des langues. Il aura lieu du 3 au 28 juin à Tucson, Arizona, États-Unis. Pour plus d'informations, voir <http://aildi.arizona.edu/2013-courses> ou contacter COE-AILDI@email.arizona.edu, (001)520-521-1068.

* * * * *

Partagez l'information avec nous ! trudy@trudypeterson.com ou j.boel@UNESCO.org

Pour vous abonner au bulletin, entrez les informations requises sur le formulaire que vous trouverez sur cet URL: http://www.unesco.org/archives/hrgnews/hrg3_042010.php

Les numéros précédents du bulletin se trouvent en ligne sur <http://www.ica.org/12315/hrwg-newsletter/list-of-hrwg-newsletters.html> et <http://128.121.10.98/coe/main.jsp?smd=2&nid=569829>

(traduction française : Cristina Bianchi)